Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 38 (1948)

Heft: 4

Artikel: Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse

gruérienne

Autor: Gremaud, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une pièce d'argent dans le plateau. C'est bien entendu le marié, ou la mariée, qui donne la plus grosse part!

C'est la coutume aussi que le marié ou la mariée donne une somme d'argent à chaque société de jeunes, 20 à 50 fr. (Jeunesse laïque, ou jeunesse d'église ou encore société de football, etc.) J'ai moi-même sacrifié à cette coutume lors de mon mariage!

Cette coutume est très populaire chez nous. Elle s'accompagne parfois, de coups de mortier pour arrêter le car, ou le cortège, et souvent aussi de coups de mousquetons, tirés avec des cartouches à blanc ramenées clandestinement des dernières manoeuvres militaires.

Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne

par Henri Gremaud, Bulle.

Le 7 septembre est fête patronale à Morlon (Gruyère). Ce jour est celui où l'on célèbre S. Grat, évêque d'Aoste (Italie). A cette occasion, deux paroissiens de Morlon vont en pélerinage au tombeau du saint évêque. Cet évènement donne lieu à une coutume assez curieuse. La paroisse offre par voie de mise publique la somme nécessaire aux débours du voyage. C'est donc les deux citoyens qui acceptent de faire le déplacement pour le prix le plus modique qui sont choisis (réserve étant faite de questions de dignité.) Les envoyés doivent rapporter de leur voyage un peu de terre prise au tombeau du saint. Le pélerinage a lieu tous les deux ans. Il fut suspendu ou différé durant les deux guerres mondiales. La coutume sera remise en honneur en 1948.

Sommaire:

J. Surdez, Les dimanches du «Rebouetchou» et du «Débouetchou». — † P. Quartenoud, Le «Bri». — F.-X. Brodard, Notes de folklore fribourgeois. — J. Rappo, Le parler de nos pêcheurs staviacois. — † B. Esborrat, La Grotte aux Fées/La Tan'na à lè Faïè. — A. Bourdin, Anciennes méthodes des jeunes d'Hérémence, pour connaître leur avenir. — A. Guidoux, A propos de la boun' indalåyə. — H. Gremaud, Une ancienne coutume va être remise en honneur dans une paroisse gruérienne.

La reproduction de tout article n'est autorisée qu'avec indication de provenance.

Rédacteur en chef: Dr P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle. — Rédaction romande: Abbé F.-X. Brodard, Estavayer; A. Piguet, Le Sentier; E. Schüle, Réd. au Glossaire, Montana.

Administration: Fischmarkt 1, Bâle.

Abonnement Fr. 5.-.. Gratuit pour les membres de la Société.